



Mémoire prébudgétaire

présenté au
**Comité permanent des finances de la Chambre des
communes**

par
l'Association canadienne des travaux publics

Août 2017

RÉSUMÉ

Fondée en 1986, l'Association canadienne des travaux publics (ACTP) est la voix nationale du secteur des travaux publics d'un bout à l'autre du pays. De concert avec l'American Public Works Association (APWA), l'ACTP représente près de 30 000 professionnels du secteur des travaux publics de l'Amérique du Nord, contribuant des deux côtés de la frontière à encourager l'innovation et l'excellence dans les professions des travaux publics. Nos professionnels dans le domaine des travaux publics des secteurs tant public que privé planifient et gèrent les routes et les ponts, les systèmes d'alimentation en eau potable, les installations de traitement des eaux et des effluents, les parcs et les édifices municipaux, les feux de circulation et les systèmes d'éclairage, les eaux de ruissellement, les services de déneigement et services sanitaires ainsi que les réseaux de transport en commun qui constituent l'ossature des collectivités canadiennes.

Les membres de l'ACTP sont également un élément essentiel des équipes de premiers intervenants lorsque des catastrophes naturelles frappent des villes et des collectivités du pays, rôle dont l'importance va croissant avec la fréquence de plus en plus élevée des phénomènes météorologiques extrêmes au Canada.

Nous recommandons, entre autres, un financement fiable et prévisible pour les quatre piliers d'investissements judicieux dans l'infrastructure suivants, qui amélioreront la productivité individuelle et commerciale en fournissant des endroits durables, sûrs et sains dans lesquels vivre, travailler, se divertir et investir :

- la gestion des urgences et l'atténuation des catastrophes;
- la gestion des biens;
- l'infrastructure durable et résistante au climat;
- la gestion de l'eau et l'infrastructure verte.

En tant qu'intendant des infrastructures des collectivités canadiennes, l'ACTP a le plaisir de présenter ces recommandations au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires du Comité, et sera disponible à des fins de consultation supplémentaire.

INTRODUCTION

L'association canadienne des travaux publics (« ACTP ») est heureuse de présenter ses points de vue au Comité permanent des finances de la Chambre des communes (le « Comité ») en réponse à la demande de ce dernier de recevoir les opinions des Canadiens. Cette année, le Comité met l'accent sur les deux indicateurs économiques clés suivants : la productivité et la compétitivité. L'ACTP croit que les consultations prébudgétaires du Comité constituent un forum important dans lequel on peut participer à des débats d'orientation publics touchant les vies et les moyens de subsistance des Canadiens, et que nous avons la responsabilité d'y participer et d'y contribuer.

QUI NOUS SOMMES

Fondée en 1986, l'Association canadienne des travaux publics est la voix nationale du secteur des travaux publics d'un bout à l'autre du pays. De concert avec l'American Public Works Association, l'ACTP représente près de 30 000 professionnels du secteur des travaux publics de l'Amérique du Nord, contribuant des deux côtés de la frontière à encourager l'innovation et l'excellence dans les professions des travaux publics.

Nos professionnels dans le domaine des travaux publics des secteurs tant public que privé planifient et gèrent les routes et les ponts, les installations de traitement des eaux et des effluents, les feux de circulation et les systèmes d'éclairage, les parcs et les édifices municipaux, les services de déneigement et services sanitaires ainsi que les réseaux de transport en commun qui constituent l'ossature de collectivités canadiennes durables, sûres et saines dans lesquelles vivre, travailler, se divertir et investir.

Les membres de l'ACTP sont également un élément essentiel des équipes de premiers intervenants lorsque des catastrophes naturelles frappent des villes et des collectivités du pays, rôle dont l'importance va croissant avec la fréquence de plus en plus élevée des phénomènes météorologiques extrêmes au Canada.

L'ACTP offre aux professionnels du secteur des travaux publics un forum pour qu'ils puissent communiquer des renseignements, développer des idées et partager des connaissances, des compétences et des technologies en matière d'enjeux propres au Canada. Plus de 2 250 membres canadiens participent à huit sections canadiennes, couvrant l'ensemble des dix provinces et trois territoires.

RECOMMANDATIONS

Le gouvernement du Canada s'est engagé à investir considérablement dans l'infrastructure publique au cours des dix prochaines années en mettant particulièrement l'accent sur le transport en commun, l'infrastructure verte et l'infrastructure sociale. Les nouveaux investissements du Canada dans l'infrastructure

doivent absolument être conçus pour durer et être gérés de façon efficace. Nos recommandations sont axées sur ce qui suit : a) la gestion des urgences et l'atténuation des catastrophes; b) la gestion des biens; c) l'infrastructure durable et résistante au climat; et d) la gestion de l'eau et l'infrastructure verte.

1. La gestion des urgences et l'atténuation des catastrophes

L'ACTP appuie :

- ✓ un financement fiable et prévisible pour la gestion des urgences et l'atténuation des catastrophes à long terme;
- ✓ un financement fiable et prévisible pour une infrastructure résistante et des mesures d'adaptation aux changements climatiques;
- ✓ une approche collective à l'égard de la gestion des urgences, y compris l'adoption de normes et de pratiques exemplaires qui tiennent compte des travaux publics, afin de renforcer les capacités des organismes chargés de la gestion des urgences du Canada;
- ✓ la participation des organismes et des professionnels dans le domaine des travaux publics à tous les exercices d'éducation et de formation tous risques;
- ✓ l'élaboration et la coordination en temps opportun de renseignements et d'outils visant à orienter les mesures prises par les décideurs.

Lorsque l'infrastructure et les installations publiques du Canada sont menacées par des risques, qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine, les travaux publics se joignent à d'autres premiers intervenants dans la gestion des urgences; ils sont préparés et équipés pour sauver des vies et réparer l'infrastructure essentielle endommagée du Canada ou à en réduire les dégâts. La coordination, le soutien et la coopération intersecrétariales sont essentiels à la réussite de toute opération de gestion des urgences.

Les professionnels du domaine des travaux publics sont responsables de nombreux aspects liés à l'intervention en cas de catastrophe, notamment d'évaluer les dommages causés aux immeubles et à l'infrastructure; de dégager, d'enlever et d'éliminer les débris; de rétablir les services minimaux dans leur collectivité; de gérer la circulation et les transports pour les intervenants, les victimes et le public; de gérer les véhicules municipaux, l'équipement et la main-d'œuvre et d'en assurer la coordination; ainsi que de remettre en bon état l'infrastructure après l'événement initial. Les travaux publics font également partie intégrante de la planification des urgences, de la sécurité des installations essentielles et de l'assurance d'une alimentation publique en eau sécuritaire.

Bien que certains premiers intervenants puissent être plus visibles que d'autres pendant des opérations d'intervention en cas d'urgence, aucune discipline ne fonctionne complètement indépendamment des autres. Les services des incendies éteignent les

incendies, mais les travaux publics fournissent l'eau, entretiennent souvent les véhicules et maintiennent les communications des services des incendies et procurent de nombreuses fournitures à ces derniers. Les travaux publics peuvent également fournir une expertise technique et de l'équipement lourd spécialisé. En revanche, ils dépendent souvent d'autres organismes et du secteur privé, qui les aident à former leur personnel pour les fonctions en cas d'urgence.

2. La gestion des biens

L'ACTP appuie :

- ✓ un financement fiable et prévisible pour la gestion de l'infrastructure publique;
- ✓ un financement pour la formation et le soutien technique pour les petites et moyennes collectivités, qui sont invitées à adopter des programmes de gestion des biens afin d'être en mesure de renforcer la capacité de collecte de données qui mène à une meilleure gestion de l'infrastructure publique.

La bonne gestion des biens est l'élément le plus important à prendre en compte et à planifier lorsqu'il s'agit d'investir des sommes considérables dans des infrastructures publiques. Le fait de prolonger la vie utile des grosses infrastructures en insistant sur l'utilisation d'outils et de pratiques de bonne gestion des biens respecte le principe de la prudence dans l'utilisation des fonds publics et fait en sorte que les infrastructures des collectivités restent sûres pendant plus longtemps.

Nous avons été ravis que le budget de 2016 prévoyait un fonds de développement des capacités s'élevant à 50 millions de dollars pour soutenir les pratiques exemplaires en matière de gestion des biens partout au Canada, versé par l'intermédiaire de la Fédération canadienne des municipalités. L'ACTP croit que l'on aura besoin de fonds supplémentaires, en particulier pour soutenir les petites et les moyennes collectivités et, par conséquent, recommande un financement fiable et prévisible pour la gestion des biens.

3. L'infrastructure durable et résistante au climat

L'ACTP appuie :

- ✓ un financement fiable et prévisible pour une infrastructure résistante et l'adaptation aux changements climatiques;
- ✓ l'utilisation de systèmes de cotation de la durabilité, comme Envision^{MC}, qui fournissent aux municipalités un cadre holistique permettant d'évaluer et de mesurer les avantages collectifs, environnementaux et économiques des projets d'infrastructure de tout type et de toute taille;
- ✓ le rétablissement d'un groupe consultatif au gouvernement fédéral, comme l'ancienne Table ronde nationale sur l'infrastructure durable (TRNID).

De toute évidence, les projets d'infrastructure de génie civil ne répondent pas aux attentes sociétales et fonctionnelles concernant ce qui est nécessaire maintenant et dans le futur, et l'infrastructure publique est de plus en plus vulnérable aux changements climatiques. Une infrastructure défaillante perturbe les services essentiels, ce qui entraîne une perte économique et peut causer des pertes de vie. On considère les principes du développement durable comme étant la base de la manière dont les ingénieurs civils et le public peuvent répondre plus efficacement aux besoins cruciaux de la société, aux pressions environnementales, aux répercussions des changements climatiques ainsi que le rendement des investissements dans l'infrastructure.

Ces préoccupations ont mené trois importantes associations établies aux États-Unis — l'American Public Works Association, l'American Council of Engineering Companies et l'American Society of Civil Engineers — à lancer un organisme à but non lucratif, l'Institute for Sustainable Infrastructure (ISI), qui se consacre à l'infrastructure durable. De concert avec le Zofnass Program for Sustainable Infrastructure de la Graduate School of Design de l'Université Harvard, l'ISI a mis au point l'outil de mesure de la durabilité Envision^{MC} — un cadre holistique visant à évaluer et à mesurer les avantages collectifs, environnementaux et économiques des projets d'infrastructure de tous les types. L'outil Envision^{MC} reconnaît également les projets d'infrastructure qui utilisent des approches transformationnelles et collaboratives pour évaluer les indicateurs de durabilité au cours du cycle de vie d'un projet.

Pour que l'on puisse s'assurer que des collectivités sécuritaires et saines fournissent un niveau de qualité de vie élevé aux citoyens, la clé est d'orienter les fonds publics vers des projets d'infrastructure publique qui ont été planifiés et mis en œuvre conformément aux principes de durabilité.

4. La gestion de l'eau et l'infrastructure verte

L'ACTP appuie :

- ✓ un financement fiable et prévisible pour l'infrastructure hydraulique;
- ✓ le développement de l'infrastructure verte visant à gérer de façon efficace et efficiente les eaux de ruissellement dans le cadre d'une stratégie d'atténuation des inondations;
- ✓ une approche axée sur le bassin hydrologique en ce qui a trait à la qualité de l'eau, qui favorise des solutions régionales, géographiques et propres au climat aux problèmes environnementaux et qui porte une attention aux polluants déterminés à l'échelle régionale et locale, tant de sources ponctuelles (usines de traitement des eaux usées) que de sources non ponctuelles (lessivage des terres cultivées et écoulements urbains);

- ✓ l'élimination sûre et efficace des déchets pharmaceutiques périmés et inutilisés et le besoin de mettre en place des programmes de gestion des médicaments jetés afin de protéger la qualité de l'eau;
- ✓ un financement pour une infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les collectivités du Nord, rurales et autochtones et pour mettre fin aux avis d'ébullition de l'eau à long terme.

Une infrastructure hydraulique fiable est essentielle pour permettre des collectivités en santé et viables et exige une approche intégrée au chapitre de la gestion de l'eau potable, des eaux usées et des eaux de ruissellement. L'infrastructure hydraulique est également cruciale pour que l'on puisse intervenir en cas d'urgence, comme lors d'incendies, de façon efficace et sécuritaire.

Bien qu'ils sont nécessaires pour maintenir un niveau de qualité de l'eau élevé afin d'assurer la santé publique, nombre de réseaux d'alimentation en eau croulent sous une infrastructure vieillissante; l'appauvrissement des sources d'alimentation en eau; la contamination des sources d'approvisionnement en eau par des polluants et des nutriments provenant de sources industrielle, urbaine et agricole; l'introduction de médicaments inutilisés dans les déchets solides et les systèmes d'égouts, où ils peuvent polluer les cours d'eau ou s'infiltrer dans les eaux souterraines; et la réduction de l'alimentation des eaux souterraines en raison des surfaces imperméables et de l'expansion du développement urbain et des sites d'enfouissement.

Les phénomènes météorologiques violents — en particulier les sécheresses et les événements de précipitations fortes — exercent également des tensions sur les réseaux d'alimentation en eau. En raison des sécheresses, on doit réduire la consommation d'eau de ces systèmes afin d'en protéger les réserves, tout en maintenant les opérations en diminuant les frais d'utilisation. Les précipitations fortes et la fonte des neiges présentent d'autres défis. Les systèmes d'égouts combinés, lesquels recueillent le ruissellement des eaux de pluie, les eaux usées domestiques et les effluents industriels dans une seule canalisation, ont été conçus pour acheminer les eaux d'égout et les eaux usées vers des installations de traitement en période de temps sec. Ces systèmes sont toujours en place dans de nombreuses collectivités plus anciennes, mais posent des problèmes opérationnels pendant les événements de précipitations fortes qui dépassent la capacité des installations de traitement.

Lorsque de grandes quantités d'eaux de ruissellement entrent dans le système, celles-ci se combinent avec les eaux usées et se déchargent directement dans les cours d'eau, rivières et autres plans d'eau à proximité. Les réseaux d'égouts sanitaires (ou les réseaux séparatifs) ne recueillent que les eaux usées et n'assurent pas de drainage pour les grandes quantités de ruissellement provenant des événements de précipitations. Toutefois, il peut se former des fissures et des bouchons dans les égouts sanitaires, et des défaillances de l'équipement ainsi que des bris de conduites peuvent survenir en

temps humide, ce qui peut entraîner des débordements des égouts sanitaires et autres problèmes opérationnels pour les installations de traitement.

L'infrastructure verte peut permettre de gérer les répercussions des temps humides en réduisant et en traitant les eaux de ruissellement à la source, plutôt que de se fier à l'« infrastructure grise » conventionnelle (canalisations, pompes et autres solutions techniques) pour déplacer et traiter ces eaux. Dans les zones naturelles et inexploitées, les précipitations, plutôt que de devenir des eaux de ruissellement devant être gérées par l'infrastructure grise sont absorbées par le sol et filtrées naturellement à mesure qu'elles rechargent les réserves d'eau souterraine. L'infrastructure verte imite ce processus naturel en utilisant la végétation, les sols et d'autres éléments pour gérer l'eau dans les milieux urbains, tout en protégeant les réserves d'eau et en offrant une protection de l'habitat et une protection contre les inondations.

La planification intégrée tient compte de tous ces facteurs; les gouvernements locaux peuvent ainsi élaborer une stratégie complète visant à mettre en place des programmes hydrauliques qui permettent de coordonner et d'échelonner les investissements et d'en établir l'ordre de priorité.

CONCLUSION

De concert avec ses partenaires provinciaux/territoriaux et municipaux, le gouvernement du Canada a mis en place un programme ambitieux et indispensable visant à investir des sommes considérables dans l'infrastructure publique. L'ACTP croit qu'il est impératif que ces investissements importants dans l'infrastructure soient faits pour durer et soient gérés efficacement. Afin d'atteindre ces objectifs, tout en améliorant la productivité individuelle et commerciale en fournissant des endroits durables, sûrs et sains dans lesquels vivre, travailler, se divertir et investir, nous recommandons que l'attention soit portée sur :

- la gestion des urgences et l'atténuation des catastrophes;
- la gestion des biens;
- l'infrastructure durable et résistante au climat;
- la gestion de l'eau et l'infrastructure verte.